



ABC arbitrage Distribution du 09/12 Actionnariat

Le groupe ABC arbitrage a procédé à la distribution d'un montant de 0,20€ par action, uniquement proposé en numéraire. Le détachement s'est opéré le 09/12, pour une mise en paiement le 12/12. Cette opération a le caractère d'une distribution pour 0,05133 euro (prélevé sur les comptes report à nouveau et autres réserves) et le caractère d'un remboursement de prime d'émission pour 0,14867 euro. Le montant ayant le caractère de remboursement de prime d'émission ne sera pas soumis à l'impôt sur les revenus de l'année 2013 mais viendra minorer le prix de revient d'acquisition des actions concernées ; l'imposition ne s'appliquera en conséquence qu'au moment de la cession desdites actions. Ces informations fiscales sont fournies à titre indicatif, les actionnaires sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel en vue de déterminer le régime d'imposition qui leur est applicable.

Le montant total de l'opération, compte tenu du nombre d'actions ABC arbitrage ayant droit à la distribution, s'élève à 10,23 millions d'euros.

Au 9 décembre 2013, le capital social s'établit à 836 255,84 euros divisé en 52 265 990 actions d'une valeur nominale de 0,016 euro.

L'actionnariat se répartit comme suit en % du capital :

- ABC participation et gestion : 16,2%
- Aubépar Industries SE* : 13,9%
- Financière WDD : 5,8%
- Management** : 14,7%
- Public : 47,3%
- Autodétention : 2,1%

* Concerne Aubépar Industries SE et ses filiales

** Dirigeants opérationnels et responsables de départements du groupe

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse – MSL France - Jérôme Goaër: 01 44 82 46 24
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA